

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

CFH-No. 47107, 48810, 52104, 52106, 52107, 70107, 70659, 70660, 70801

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Präparat

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	CFH Löt- und Gasgeräte GmbH	
Rue:	Bahnhofstr. 50	
Lieu:	D-74254 Offenau	
Téléphone:	+49 (0)7136 9594-0	Téléfax: +49 (0)7136 9594-44
e-mail:	info@cfh-gmbh.de	
Service responsable:	CFH Löt- und Gasgeräte GmbH	
	Vertretung Schweiz / Représentation en Suisse / Rappresentanza Svizzera	
	Arnold Winkler, Madetswilerstr. 18,	
	CH-8332 Russikon, Tel. +41-44954-8383	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d' Information Toxicologique: Tél. 145 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Gaz inflammable: Flam. Gas 1

Mentions de danger:

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H220

Gaz extrêmement inflammable.

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 2 de 9

P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P377	Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P381	Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

2.3. Autres dangers

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition -
Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
106-97-8	butane			50-75 %
	203-448-7		01-2119474691-32	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
74-98-6	propane			25-50 %
	200-827-9		01-2119486944-21	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
64742-49-0	Naphtha (petroleum), hydrotreated light			<1 %
	265-151-9		01-2119475133-43	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Après inhalation

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 3 de 9

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂). mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection: aucunes mesures particulières ne sont exigées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

Indications concernant le stockage en commun

Tenir à l'écart de:

Agent oxydant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 4 de 9

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
74-98-6	Propane	1000	1800		VME 8 h	
		4000	7200		VLE courte durée	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME 8 h	
		3200	7200		VLE courte durée	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: gaz liquéfié
Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point de sublimation: non déterminé

Point de ramollissement: non déterminé

Point d'écoulement: non déterminé

: non déterminé

Point d'éclair: non déterminé

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenue

Inflammabilité

solide: non déterminé

gaz: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 5 de 9

Dangers d'explosion

les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité: 1,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 10,9 vol. %

Température d'inflammation: 365 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: non déterminé

gaz: non déterminé

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur: 8300 hPa
(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,6 g/cm³

Hydrosolubilité: non déterminé

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Viscosité cinématique: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

10.2. Stabilité chimique

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 6 de 9

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
106-97-8	butane				
	par inhalation (4 h) gaz	CL50	273000 ppm	Rat	GESTIS

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
106-97-8	butane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	27,98 mg/l	96 h	Fish, no other information	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	7,71 mg/l	96 h	Green alga	ECHA
74-98-6	propane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	27,98 mg/l	96 h	Fish, no other information	ECHA
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	7,71 mg/l	96 h	Green alga	ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
106-97-8	butane	2,89
74-98-6	propane	2,36

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement RECh.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 7 de 9

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 2037
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Récipients, petits, contenant du gaz (cartouches de gaz)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1



Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	191 303 344
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagée:	E0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 2037
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Récipients, petits, contenant du gaz (cartouches de gaz)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1



Code de classement:	5F
Dispositions spéciales:	191 303 344
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagée:	E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 2037
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	Receptacles, small, containing gas (gas cartridges)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 8 de 9

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.1

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.1



Dispositions spéciales:

191, 277, 303, 344

Quantité limitée (LQ):

1000 mL

Quantité dégagee:

E0

EmS:

F-D, S-U

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:

UN 2037

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Receptacles, small, containing gas (gas cartridges)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

2.1

14.4. Groupe d'emballage:

-

Étiquettes:

2.1



Dispositions spéciales:

A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 kg

Passenger LQ:

Y203

Quantité dégagee:

E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

203

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

203

IATA-Quantité maximale (cargo):

15 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive

P2 GAZ INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires:

Prescriptions nationales

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Universaldruckgasdose 330g / 600 ml

Date d'impression: 23.02.2016

Page 9 de 9

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

butane

propane

Naphtha (petroleum), hydrotreated light

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(Regelung zum Transport gefährlicher Güter auf der Straße)

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, Labelling & Packaging (Einstufung, Kennzeichnung und Verpackung)

DIN: Deutsches Institut für Normung

EG: Europäische Gemeinschaft

Eye Irr.: Serious eye irritation (schwere Augenreizung)

IATA: International Air Transport Association (Internationale Luftverkehrsvereinigung)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(Regelung zum Transport gefährlicher Güter mit Seeschiffen)

ISO: Internationale Organisation für Normung

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic (Persistent, Bioakkumulierbar und toxisch)

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

(Regelung zum Transport gefährlicher Güter im Schienenverkehr)

Skin Irr.: Skin irritation (Hautreizung)

VOC: Volatile Organic Compound (flüchtige organische Verbindung)

vPvB: Very Persistent and very Bioaccumulative (sehr persistent und sehr Bioakkumulierbar)

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)